

Assemblée des délégués des 5 et 6 novembre 2018 à Berne

Élection de deux scrutateurs remplaçants pour le mandat 2019 – 2020

Proposition

L'Assemblée des délégués élit Remo Sangiorgio comme scrutateur remplaçant pour le mandat 2019 – 2020.

Heiden, le 25 octobre 2018
Fédération des Églises protestantes de Suisse

La Commission de nomination
Le Président
Koni Bruderer

L'art. 10 du Règlement de l'Assemblée des délégués stipule :

¹ *L'Assemblée des délégués nomme deux scrutateurs ou scrutatrices ainsi que deux scrutateurs ou scrutatrices remplaçant(e)s pour une durée de deux ans, qui sont rééligibles.*

² *Les scrutateurs et scrutatrices sont responsables, conjointement au Bureau, de la préparation formelle des élections et des votations de l'Assemblée des délégués, dont ils valident le résultat.*

Le scrutateur remplaçant actuel Remo Sangiorgio se remet à disposition pour le mandat 2019 – 2020:

Remo Sangiorgio TI actuel